



DECLARATION CGT au CSEC du 30 octobre 2020

Faisant suite à des années de détérioration organisée par les différents gouvernements qui se sont succédés, les hôpitaux français n'ont plus les moyens de faire face à une pandémie du niveau de la Covid 19. L'actuel gouvernement a donc décidé de confiner à nouveau l'ensemble de la population française pour un mois.

Contrairement au confinement de Mars, la direction de la Fnac a décidé d'ouvrir ses établissements en s'abritant derrière un décret permettant aux revendeurs informatiques de continuer leurs activités. Nous prenons acte de cette décision, même si cette dernière nous interroge en tant que citoyens sur la volonté d'un groupe comme Fnac Darty de véritablement jouer le jeu contre la pandémie qui sévit actuellement.

Dans la lignée d'une année 2020 où la direction n'a eu que mépris pour ses salariés, ces derniers ont appris que les magasins allaient rester ouverts via des communications destinées aux clients. Cette annonce a provoqué consternation et colère parmi les travailleurs de la Fnac d'en bas.

D'autre part, depuis la reprise d'activité la Fnac a montré toutes ses carences en matière de protection des salariés. Le protocole sanitaire dont se vante aujourd'hui notre direction a été arraché par les élus dans les instances de la Fnac. Certains points ne sont toujours pas réglés comme celui de la distribution des masques chirurgicaux, et c'est par pudeur que nous n'évoquerons pas l'épisode tragi-comique des visières....

En ce sens la CGT Fnac mettra tout en œuvre pour faire passer la santé des salariés avant les bénéfices. Partout où des dysfonctionnements seront constatés, des mesures seront prises et les services et juridictions compétents seront alertés. Enfin, la CGT Fnac entend rappeler à la direction par cette déclaration que le droit de manifester et de faire grève n'a pas été confiné.